



ENVIRONNEMENT  
TERRITOIRES  
AUTOROUTES  
ET MER

# CTM du 2 juillet 2015

## LA CFDT N'A PAS BOYCOTTÉ LE CTM DU 2 JUILLET 2015 !

Une fois de plus, des organisations syndicales ont refusé de participer au comité technique ministériel.

La CFDT a décidé de siéger pour être en cohérence avec son exigence de dialogue social.

Toutes les expériences récentes ont démontré que la politique de la chaise vide se retourne systématiquement contre les personnels.

Pour exemple, les textes présentés lors du précédent CTM (reconvoqué après un boycott) ont tous été adoptés, sans aucune discussion.

Nous ne pratiquons pas la politique de l'autruche qui a comme seule conséquence de laisser les mains libres à l'administration et de la dispenser de motiver ses projets et d'écouter les doléances des personnels. C'est pourquoi nous sommes restés, seuls, à ce CTM.

Malgré le constat fait en début de séance par le secrétaire général sur le quorum atteint et la séance du CTM donc ouverte, et devant notre détermination à poser des vraies questions, monsieur ROL TANGUY a pris la décision de ne pas tenir ce CTM et de le « reconvoquer » mi-juillet.

Devant cette irrégularité juridique, la CFDT va effectuer un recours hiérarchique auprès de la ministre et lui demander une audience.

Il est parfois facile de faire des effets de manche, il est plus difficile de négocier sur des dossiers dont les enjeux politiques dépassent notre administration qui, visiblement, semble désemparée et incapable de prendre des décisions.

La CFDT, dans toutes ses composantes, s'attelle au quotidien à faire vivre cette exigence de dialogue social.